



## Le Ticket permet :

- des correspondances bus/bus et bus/tram sur les bus RATP et OPTILE sur le réseau Île-de-France<sup>(1)</sup> et sur les lignes de tramway T1, T2, T3<sup>(2)</sup>
- ou**
- des correspondances sur l'ensemble du métro et du RER à l'intérieur de Paris comme le permettait déjà le Ticket 
- d'utiliser le réseau Noctilien sans effectuer de correspondance selon la tarification spécifique au réseau Noctilien

## Le Ticket ne permet pas :

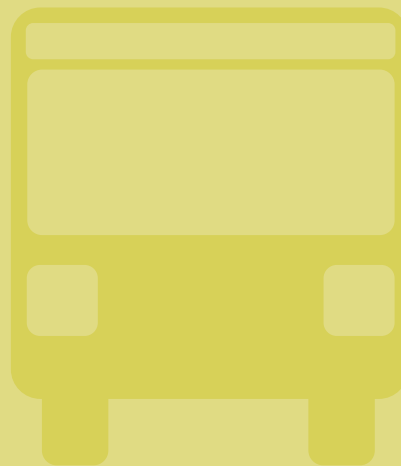
- une correspondance entre le bus (ou le tram) et le métro, le RER ou le train
- un aller-retour sur la même ligne de bus ou de tram
- des correspondances entre une ligne de jour et une ligne Noctilien ou entre les lignes du réseau Noctilien
- d'interrompre votre trajet et de reprendre un bus de la même ligne

(1) sauf ORLYBUS, ROISSYBUS et BALABUS (2) Le T4 sera accessible avec le Ticket  courant 2008.



- Vous devez **valider** le Ticket  à chaque montée dans un bus ou un tram.
- Vous disposez d'**une durée d'une heure trente** entre la première validation et la dernière validation pour effectuer une ou plusieurs correspondances.


## Comment l'utiliser ?

Attention, tout ticket acheté à bord d'un bus RATP, qu'il soit mauve avec la mention "détail" ou blanc avec la mention "sans correspondance" ne permet pas la correspondance bus/bus ou bus/tram.



## Que deviennent les anciens Tickets mauves ?

Vous pouvez continuer à utiliser vos anciens Tickets . Ils permettent désormais de faire la correspondance bus/bus et bus/tram. Ces Tickets  restent valables jusqu'à épuisement des stocks. Vous n'avez pas besoin de les échanger.

A noter que les Tickets  mauves sont valables comme les Tickets  blancs.

Les autres billets origine/destination banlieue deviennent également blancs, leur utilisation est inchangée.